

Communiqué de presse de FRAPNA Drôme Nature Environnement 2016

Chasse sur la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux du Vercors

13 septembre 2016

Depuis dimanche, la chasse est ouverte sur le département de la Drôme. Samedi 10 septembre, lors d'une randonnée d'information au départ du parking de la Coche, les adhérents de Frapna Drôme Nature Environnement ont commenté les dernières décisions concernant la Réserve des Hauts Plateaux du Vercors.

Profitant de la procédure de révision du règlement intérieur de la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux du Vercors, l'Office national des forêts (ONF) et les chasseurs concernés par la Réserve ont demandé à pouvoir bénéficier de droits supplémentaires afin d'abattre plus de cerfs et de sangliers. L'augmentation des populations de cerfs provoquerait des dégâts sur les peuplements forestiers, la population de sangliers serait à réduire.

Pour l'objectivité

Frapna Drôme Nature Environnement rappelle qu'une Réserve naturelle nationale (RNN) est un territoire classé dont le statut légal et réglementaire vise essentiellement à protéger, développer et étudier le patrimoine naturel. L'exercice des loisirs de pleine nature ne doit pas être en opposition avec ces principes statutaires, et leur effet cumulatif doit être pris en compte. Les 167 RNN françaises représentent moins de 0,3 % du territoire métropolitain. Dans ces sanctuaires, des études d'incidence doivent être réalisées systématiquement avant d'autoriser le développement des pratiques de loisirs : fat bike, vol libre, kite surf...

Pour la chasse de divertissement, Frapna Drôme Nature Environnement demande qu'elle ne soit plus autorisée sur le territoire français et revendique que la chasse soit, *a fortiori*, interdite sur des Réserves Naturelles en cohérence avec leur vocation.

Sur les Hauts Plateaux du Vercors, les arguments listés pour renforcer cette activité ne sont pas démontrés :

- **Sur les lacunes des documents présentés :** Le seul document technique chiffré amené par l'ONF et les chasseurs à l'appui de leurs demandes est le « Tableau de bord des ICE des Hauts plateaux du Vercors 2003-2004 ». Ce document ne fournit aucune indication sur la mise en œuvre du protocole sur le territoire de la Réserve. S'il indique une augmentation des populations de cerfs, il montre aussi une diminution de leur impact sur la végétation depuis 2010. Le document ne comporte aucune donnée sur l'évolution des populations de sangliers ou leur impact...
- **Sur les effectifs et les dégâts forestiers :** L'ONF et les chasseurs ne fournissent aucun éléments chiffrés vérifiables concernant la réalisation des plans de chasse

ongulés, aucune indication méthodologique précise concernant les comptages cerfs et chevreuils sur la Réserve, aucune cartographie des « dégâts forestiers constatés ».

- **Sur l'argument économique** : l'ONF n'est pas en état de présenter le bilan économique de la gestion forestière des parcelles exploitées (coupes réalisées et perspectives économiques à court et moyen terme).
- **Sur l'écologie** : l'impact de la population d'ongulés sur la dynamique forestière peut avoir un effet positif naturel favorable à la biodiversité en ouvrant et entretenant les clairières.

Stop à la chasse le week-end

Avec ce projet d'intensification de la chasse et des tirs à balle, Frapna Drôme Nature Environnement souligne un accroissement des risques pour les randonneurs qui fréquentent ces milieux très nombreux.

Frapna Drôme Nature Environnement demande donc que, si des études à venir et des indicateurs à mettre en place pouvaient justifier l'intensification de la chasse de régulation, celle-ci soit interdite les samedis et dimanches. Elle appelle les randonneurs à soutenir cette proposition immédiatement.

Communiqué de Frapna Drôme Nature Environnement



Pour aller plus loin :

[>>> Nature autrement](#)